

CONDUCTEURS DE TRAIN

Informations désormais disponibles via IDA



Les conducteurs de train emportent toujours avec eux une multitude d'informations techniques à bord du train. Le problème, c'est que ces informations ne sont disponibles que sur papier. Tous les conducteurs de train transportent donc en permanence un sac à dos rempli de livres. Mais heureusement, cela va changer, grâce à IDA.

Dès la prise de leur service, les conducteurs de train doivent consulter des informations très importantes dans leur dépôt: le tableau de service, les valves, les avis de sécurité, les livres d'ordres, etc. En plus, ils ont toujours avec eux des informations techniques dont ils sont susceptibles d'avoir besoin pendant le parcours: guides de dépannage, réglementation, fiches de ligne... "Les conducteurs de train en arrivent vite à devoir transporter chaque jour sur le dos plusieurs kilos de papier", déclare Stijn Plas, l'un des deux chefs de projet à B-TC.52. "C'est la raison pour laquelle nous avons recherché une solution numérique. C'est grâce à l'appui de notre direction et de différents autres services au sein du Groupe SNCB, que nous avons pu réaliser ce projet."

IDA (Intelligent Driver Assistance)

Tous les conducteurs de train vont recevoir une tablette informatique personnelle du type Panasonic H2, sur laquelle ils pourront consulter toutes les informations sous forme numérique. "Dans une première phase, tous les conducteurs de train ne pourront que consulter des informations et confirmer qu'ils les ont bien lues", déclare Wim Thans, chef de projet

associé à B-TC.52. "Mais le but est de continuer à développer à l'avenir les possibilités de cette tablette: formulaires à remplir, consultation de fiches de service, logbook, etc."

Up to date

A la prise de service, l'appareil IDA personnel de chaque conducteur de train est automatiquement synchronisé via WiFi dans son dépôt. Le conducteur reçoit ainsi toutes les informations qui lui sont importantes. "Ainsi, par exemple, un conducteur de train ne recevra pas d'informations relatives à des limitations de vitesse sur une ligne où il ne circule jamais", poursuit Stijn Plas. "Grâce à cette synchronisation, nous sommes en outre sûrs que chaque conducteur de train dispose des informations les plus récentes, ce qui est essentiel au niveau de la sécurité du trafic ferroviaire."

L'appareil

Pour ce qui est de l'achat de l'appareil, SNCB Technics, en collaboration avec la direction Central Support, a lancé une adjudication européenne (voir encadré). Dix appareils ont ensuite été sélectionnés auprès des différents candidats, sur la base d'un certain nombre de critères. "Et ces appareils ont alors été testés de façon approfondie par une centaine de key

users au sein des différentes CTC. Une attention toute particulière a été apportée à la convivialité d'utilisation, au poids et à la lisibilité. Les 4 meilleures tablettes ont alors été soumises à une nouvelle évaluation détaillée, pour enfin pouvoir choisir le modèle le plus approprié", dit Wim Thans. "Et ce modèle, c'est le Panasonic H2."

Timing

Les premiers appareils sont attendus à la mi-2012. "Par la suite, nous comptons sur une cadence de livraison d'environ 100 appareils par semaine. Les conducteurs de train de la CTC Bruxelles constituent le projet pilote. Ce sera ensuite le tour de toutes les autres CTC. Il faudra près d'un an avant que tous les conducteurs disposent de leur tablette. Chacun d'entre eux recevra une courte formation qui leur permettra d'utiliser correctement ce nouvel appareil." ■

"Les conducteurs de train en arrivent vite à devoir transporter chaque jour sur le dos plusieurs kilos de papier. C'est la raison pour laquelle nous avons recherché une solution numérique."

Stijn Plas

Qu'est-ce qu'une adjudication européenne ?

Lorsque la SNCB, en tant qu'entreprise publique veut procéder à un achat (de biens ou de services) excédant un montant déterminé, elle doit suivre une procédure d'*adjudication européenne*. Cette procédure peut prendre pas mal de temps. Ainsi, pour l'achat des tablettes, il aura fallu le timing suivant:

- 30.11.2010: annonce adjudication européenne
- 25.02.2011: cahier des charges prêt
- 07.03.2011: deadline pour les différents candidats désireux de participer au marché
- 09.12.2011: après avoir testé les différents appareils, une évaluation est proposée au Conseil d'Administration de la SNCB
- 09.12.2011: communication à la firme qui a remporté l'adjudication